

# RÉUNION DE QUARTIER EUROPE

23 JUIN  
2022

[colmar.fr](http://colmar.fr)



## LE QUARTIER EUROPE : SES PARTICULARITÉS



Construit à partir des années 1960 pour répondre à la crise du logement, le quartier Europe s'urbanise très vite, à ses débuts. Depuis les années 1990, différents projets de rénovation l'ont remodelé, pour le rendre plus attractif. Aujourd'hui, c'est un lieu vivant, doté de nombreux équipements sportifs et culturels.

## Une urbanisation rapide

C'est au début des années 1960 que le secteur à l'Ouest de l'hôpital Pasteur commence à s'urbaniser. Près de 1 400 logements sont d'abord construits, puis les premiers habitants emménagent à l'automne 1964. L'urbanisation du quartier se poursuit jusqu'à atteindre 3 000 logements en 1977. À l'époque, un Colmarien sur cinq habite dans le quartier Europe !



## Rendre le quartier pratique et agréable

À partir des années 1990, la Ville de Colmar souhaite mettre en œuvre une stratégie de recomposition urbaine et de développement social. Dès 1996, le secteur Palais Royal Nord est rénové, dans le cadre du programme national « 50 quartiers ». De 2000 à 2006, c'est au tour du secteur Palais Royal Sud. Le Programme de rénovation urbaine (PRU), en lien avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), est lancé en 2006. Jusqu'en 2020, de nombreuses opérations sont menées, comme la restructuration des secteurs Luxembourg et Vienne-Belgrade, la rénovation de cinq écoles et de deux centres socioculturels et la création d'une salle de spectacles. L'objectif est de favoriser la mixité sociale et de favoriser l'unité de la ville en intégrant harmonieusement tous les quartiers.

## Au centre Europe, on fait le plein d'activités !



Ouvert à l'ensemble des habitants, le centre Europe est un équipement aux multiples fonctions. Le bâtiment abrite un centre socioculturel (CSC), la salle de spectacles Europe, ainsi qu'une bibliothèque. Le CSC propose de nombreuses activités, tant pour les jeunes (accueil de loisirs, accompagnement scolaire, etc.) que pour les familles ou les adultes. L'une de ses antennes, le club des jeunes, s'adresse prioritairement aux adolescents et aux enfants.

## L'art dans toute sa splendeur



Ouverte depuis janvier 2014, la salle de spectacles Europe possède 300 places assises et 600 debout. Sa programmation témoigne d'une volonté d'attirer des publics variés, tout en offrant un haut niveau d'exigence artistique. La salle privilégie la diffusion de spectacles vivants, la création et l'accueil de résidences d'artistes, et programme aussi des actions culturelles de sensibilisation.

# LE QUARTIER EUROPE : SES PARTICULARITÉS

## Gros plan sur la ludothèque, un espace dédié au jeu

C'est au sous-sol que la ludothèque du centre Europe est installée. Sur place, vous trouverez des centaines de jeux et jouets. Plus de 600 sont proposés à l'emprunt. Une ludothécaire est à votre disposition pour répondre à vos questions. La ludothèque s'inscrit dans le cadre du Contrat enfance jeunesse, conclu entre le CSC et la Caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin.

Les lundis de 14h à 18h.

Les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les vendredis de 10h à 12h et de 16h à 18h.

 **+ D'infos auprès du centre socioculturel  
13 rue d'Amsterdam - 03 89 30 49 09**

*« Au centre socioculturel, les projets sont axés sur le partage, la solidarité ou encore l'environnement. »*



**Sandrine Ponsard**  
Animatrice au CSC



## Les médiateurs de rue, pour plus de proximité



Loïc Greiner et Bakhta Boutouba sont médiateurs de rue. Agents de Colmar Agglomération, ils arpentent les quartiers Europe et Saint-Vincent-de-Paul pour aller à la rencontre des habitants. Leurs missions ? Transmettre des informations, orienter ou accompagner les habitants dans leurs démarches. Ils constituent de vrais relais avec les administrations.



## Un quartier qui sport' bien !

Le quartier Europe est doté de nombreux équipements sportifs, permettant de pratiquer son sport favori sans modération. Les élèves et les associations se partagent plusieurs gymnases : Camille Sée, Saint-Exupéry, Molière et Waltz. Pour les activités aquatiques, les habitants disposent du stade nautique et de la piscine Jean-Jacques Waltz. La patinoire de Colmar fait le bonheur des amateurs de glisse. Au stade de l'Europe, les Colmariens peuvent s'exercer au rugby et à l'athlétisme. Enfin, la plaine Pasteur peut accueillir les pratiquants de baseball, de football, ou de footing matinal.



## Un marché vivant

Chaque mercredi matin, avenue de l'Europe, le marché dévoile ses étals variés, colorés et parfumés. Lieu de rencontre et d'échanges, c'est un rendez-vous apprécié, tant par les habitants que les exposants.



## La PEP'S

La pépinière d'entreprises, initiée par Colmar Agglomération, est implantée en plein cœur du quartier, rue de Prague. C'est une structure spécialisée dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement de jeunes entreprises. Elle sera mise en service début juillet et inaugurée fin septembre. Cet équipement, baptisé la PEP'S et géré par l'association BGE Alsace-Lorraine, dispose de bureaux, d'ateliers, d'un espace de coworking et de salles de réunion.

# DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

La Ville réalise régulièrement des travaux dans le quartier Europe. Des chantiers qui permettent de rénover les voiries, créer des pistes cyclables, favoriser les espaces verts, mais aussi entretenir les équipements sportifs et les écoles. **Voici les principales opérations de 2020 et 2021.**

## En 2020, la rue de Vienne a fait peau neuve

Pour le réaménagement de cette rue, des travaux de voirie d'1,1 million d'euros ont été réalisés. Un nouvel éclairage public a été installé, pour 115 000 €, tandis que 42 000 € ont été consacrés à l'aménagement de nouveaux espaces verts. Des travaux sur les réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'électricité ont également été effectués, pour 183 400 € au total.



Cette même année, un poste de transformation a été rénové, **rue de Gunsbach**, pour 67 100 €.



## En 2021, l'avenue de Paris a commencé sa mue



Des travaux de voirie ont été réalisés dans cette rue, entre les avenues de Rome et de l'Europe, pour 690 000 €. En plus d'une réfection totale, des pistes cyclables ont été créées de part et d'autre de la chaussée et de nouvelles places de stationnement ont été matérialisées. Un nouvel éclairage public a été installé, pour 175 000 €. Par ailleurs, 58 700 € ont été consacrés à l'aménagement de nouveaux espaces verts. Des travaux sur le réseau d'eau (renouvellement et extension) ont également été réalisés, pour 295 000 €.

Total de l'opération : plus d'1,2 million d'euros. Les travaux de réaménagement de l'avenue se poursuivent cette année.

En 2021, les réseaux électriques ont été renforcés **avenue de l'Europe**, pour 159 500 €.

## Loisirs et sports

Des travaux d'entretien et d'amélioration des équipements sportifs ont eu lieu, **au stade de l'Europe, au stade nautique et à la piscine Jean-Jacques Waltz.**

Ces chantiers ont représenté **700 000 €** en 2020, et **193 000 €** en 2021.

## Social

En 2021, des travaux d'entretien et d'amélioration se sont déroulés au **Centre Europe et au Club des jeunes** pour **93 700 €.**

## Écoles et petite enfance



Les écoles du quartier ont également bénéficié de travaux d'entretien et d'amélioration. En 2020, **323 500 €** ont été alloués **aux écoles maternelles Coquelicots, Violettes, Saint-Exupéry, Géraniums, Pâquerettes, Jean-Jacques Waltz, et aux écoles élémentaires Anne-Frank, Saint-Exupéry et Jean-Jacques Waltz.** En 2021, ces travaux se chiffrent à **103 250 €.**

Des travaux ont également concerné **la structure multi-accueil Louise-Scheppler, le relais d'assistants maternels et la halte-garderie Les Loupiots,** pour **70 300 €** en 2020 et **79 600 €** en 2021.



## Économie

En 2020 et 2021, des investissements ont été réalisés pour la construction et la mise en service de **la PEP'S**, pépinière d'entreprises et espace de coworking, située **rue de Prague.**

*Coût global* : 2,5 millions d'euros, dont près de 1,3 million d'euros par Colmar Agglomération et 1,2 million de subventions (Département du Haut-Rhin, Région Grand Est et État).



## Sécurité



Le réseau de vidéoprotection s'est étoffé. Ces travaux ont concerné **l'avenue d'Europe et l'avenue de Vienne en 2020, et l'avenue de Rome et la rue du Pflixbourg en 2021.**

Au total, ces travaux ont représenté **63 700 €.**

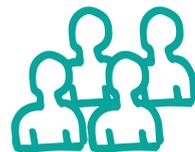
# VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



**Éric Straumann**  
Maire de Colmar



**Odile Uhlich-Mallet**  
1<sup>re</sup> Adjointe au Maire de Colmar  
En charge de l'urbanisme, de l'équité territoriale et de la transition énergétique



**Pascal Sala**  
En charge du commerce, de l'artisanat et de l'occupation du domaine public



**Sybille Berthet**  
En charge de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation



**Christian Meistermann**  
En charge de la voirie, de l'espace public, du développement durable, des espaces verts et des milieux naturels



**Nathalie Prunier**  
En charge de la solidarité, des personnes âgées et du handicap



**Michel Spitz**  
En charge de la culture, des arts et du patrimoine



**Nadia Hoog**  
En charge de l'attractivité, du tourisme, du marketing territorial et de l'innovation



**Olivier Zinck**

En charge des finances, de la prospective budgétaire, de la commande publique et des affaires juridiques



**Michèle Sengelen-Chiodetti**

En charge de la vie citoyenne, des affaires civiles, des ressources humaines et des relations internationales



**Barbaros Mutlu**

En charge des sports et des loisirs



**Emmanuella Rossi**

En charge de la sécurité et de la médiation



**Frédéric Hilbert**

En charge de la mobilité douce et urbaine et des déplacements à vélo



**Alain Ramdani**

En charge de la politique de la Ville

## INFORMATIONS PRATIQUES



### **Mairie de Colmar**

Tél : 03 89 20 68 68

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30

Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)

### **Antenne Ouest (annexe)**

Tél : 03 89 79 51 93

Ouvert du lundi au vendredi  
de 08h30 à 12h - 13h30 à 17h

### **LES NUMÉROS UTILES**

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15



# LES SERVICES EN LIGNE

De nombreuses démarches administratives sont réalisables en ligne par les usagers : des démarches simples et rapides, qui évitent les temps d'attente à la Mairie !

L'ensemble de ces démarches peuvent bien sûr être effectuées directement à la Mairie.

## Besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ?

Attention, les délais de fabrication peuvent s'allonger suivant les périodes de l'année.

Comptez quatre à six semaines de délai minimum.

Mode d'emploi :

Pour une carte nationale d'identité ou un passeport, effectuez une pré-demande en ligne sur [passeport.ants.gouv.fr/](https://passeport.ants.gouv.fr/) puis prenez rendez-vous sur [colmar.fr](https://colmar.fr)

[colmar.fr](https://colmar.fr)  
rubrique « Démarches en ligne »



## Inscription sur les listes électorales

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir son droit de vote.

Mode d'emploi :

Inscrivez-vous en ligne, grâce au téléservice disponible sur [colmar.fr](https://colmar.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.



## Actes d'état civil

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès, effectuez directement votre demande en ligne, rendez-vous sur [colmar.fr](https://colmar.fr)

## Recensement citoyen

Tout jeune français a l'obligation de se faire recenser dès ses 16 ans.

N'oubliez pas cette démarche et rendez-vous sur [colmar.fr](https://colmar.fr)

## Pré-demande de Pacte civil de solidarité

Mode d'emploi :

Saisissez directement les informations pour votre pré-demande de PACS sur [colmar.fr](https://colmar.fr)

## L'antenne Ouest se renforce

Retrouvez l'**antenne Ouest** de la Mairie au 5a rue de Zurich, pour demander des renseignements ou effectuer diverses démarches administratives, comme des demandes d'actes d'état civil (naissances, décès, mariages), des inscriptions sur les listes électorales, ou en école maternelle (durant la période officielle).

Prochainement, **un nouveau dispositif de recueil des titres sécurisés** sera installé à l'antenne Ouest, pour déposer sa demande de carte d'identité ou de passeport. Cette station fonctionnera **uniquement sur rendez-vous**. Attention, la remise des titres d'identité s'effectuera exclusivement en mairie.

Antenne ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél. 03 89 79 51 93

**Cet été, fermeture du vendredi 29 juillet au vendredi 19 août inclus.**



## Espace France Services

L'Espace France Services, situé au 5 rue de Zurich, permet aux habitants d'avoir accès à des services publics de proximité. Mis en place par l'État, ce dispositif est porté à Colmar par l'association Face Alsace. Deux bornes informatiques et deux bureaux de confidentialité sont à votre disposition. Vous y trouverez des informations ou encore un accompagnement dans vos démarches administratives. Les structures partenaires tiennent aussi des permanences, notamment la CAF, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite ou les Finances publiques.

Du mardi au samedi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous du mardi au vendredi de 13h30 à 17h.

## Ramassage des ordures ménagères et biodéchets

Le service gestion des déchets de Colmar Agglomération assure l'enlèvement des ordures ménagères et des biodéchets à Colmar. Les collectes sont effectuées le matin à partir de 5h40. Les bacs doivent être sortis la veille à partir de 20h et rentrés après le passage du véhicule de collecte pour ne pas encombrer les trottoirs.

Des rattrapages de collecte sont réalisés lors des jours fériés.

Retrouvez les calendriers de ramassage sur le site : [agglom-colmar.fr/collecte-dechets](http://agglom-colmar.fr/collecte-dechets)



Archives municipales de Colmar / DR